



*Syndicat Local Force Ouvrière – Justice du CP Le Havre*

**SACRIFIEZ-VOUS QU'ILS DISAIENT,  
SACRIFIEZ-VOUS**

Le lundi 31 octobre est parue la note de service 341-2022 relative au **planning de formation des personnels pour le module « Brique Fouille »**. Un autre mail a été envoyé précisant que seulement QUELQUES agents en DN seront concernés par cette session de formation de 2h

**POUR FO-justice CP Le Havre, c'est déjà trop !**

Rappelons qu'il est interdit de faire travailler (car une formation est un temps de travail) des agents sur une descente de nuit.

**« Venez après 30 minutes de pause... »**

Madame la Directrice, Monsieur l'attaché de Direction ! Où est l'humanité et la considération que vous avez envers vos personnels ? Comment pouvez-vous demander à vos agents d'enchaîner 2h de formation avec 12h15 de travail de nuit en prenant seulement... 30 minutes de pause. **C'est inhumain !**

**« Ou venez sur votre temps de repos. »**

Oui, madame la Directrice, Monsieur l'attaché de Direction, vous désirez que vos agents viennent sur des temps de repos. Apparemment vous ne pensez pas à leur vie familiale. Venir pour 2h alors qu'ils subissent tant d'heures supplémentaires ? Comment osez-vous leur demander ça ?

**FO-justice CP Le Havre** propose donc de permettre aux agents de **participer à cette formation sur leur temps de travail**. Mettons exceptionnellement à disposition des agents pour permettre des relèves durant leur journée au lieu de penser uniquement à diminuer le nombre de coupures.

**FO-justice CP Le Havre** désire que vous **respectiez la santé physique et morale de vos agents**, tous corps confondus. Cela évitera peut-être une accumulation de fatigue et de ras-le-bol et donc d'augmenter le taux d'absentéisme.

**FO-justice CP Le Havre** espère que **tous les personnels seront pris en considération**, même ces QUELQUES agents concernés (groupes de 4 entre 8h-12h et 14h-18h sur 1h30).

**NOUS NE VOULONS PAS NUIRE A VOS BONS RESULTATS AUPRES DE LA DIAU  
DETRIMENT DE LA SANTE DE VOS AGENTS.**

Le secrétaire local FO et son équipe  
Le 03/11/2022

